SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DU CANADA

POLITIQUE DE GARDE D'ENFANTS DE LA SMC

novembre, 2019

La Société mathématique du Canada reconnaît l'importance de l'égalité et de la diversité ainsi que les rôles et responsabilités des chercheures et d'éducateurs et éducatrices à l'égard de leur engagement avec les Réunions de la SMC.

Fournir un programme adéquat de garde d'enfants constitue, selon les valeurs de la CMS, une partie indispensable de planification des Réunions. La SMC s'engage ainsi à inclure les prestations pour la garde d'enfants dès les premières étapes de la planification.

La SMC évaluera le lieu de chaque Réunion afin de pouvoir soutenir les parents et leur fournir les informations nécessaires au sujet du service de garde. À cette fin, les étapes et les actions suivantes seront incluses dans le processus de planification :

- Offrir le service de garde pour les enfants à charge (âgés de moins de 12 ans) avec l'installation sur place ou près du lieu de Réunion pour que les parents puissent visiter leurs enfants à tout moment de la journée. Ceci pourrait signifier l'engagement, sur place, des agences de garde d'enfants qui détiennent leur propre assurance responsabilité. Si de telles options ne sont pas disponibles, la SMC pourrait offrir des fonds au titre de bourses aux parents pour rembourser une partie des coûts reliés à la garde d'enfants;
- Soutenir toute pratique de portage de bébé pour que celui-ci puisse garder son contact physique avec le parent dans le lieu de Réunion.
- Fournir une salle d'allaitement, ou d'expression du lait, avec, dans la mesure du possible, l'accès à un réfrigérateur et d'autres manières de conservation.
- Allouer des fonds suffisants au lieu et au service de garde d'enfants.
- Afin d'accommoder les horaires d'alimentation des enfants, il y aura des pauses d'au moins 20 minutes à chaque 2-3 heures lors de la Réunion.
- Offrir aux gardiennes (conjointes, grands-parents, ou nounous) l'accès gratuit aux salles de Réunion ;
- S'assurer que le lieu de Réunion est accessible aux poussettes.
- Offrir un menu avec des options appropriées pour les enfants lors des évènements sociaux tels que la réception et le banquet;
- Créer un espace virtuel pour les parents pour resauter et partager des informations avant et lors de la Réunion ;
- Offrir des informations et des ressources sur les activités et les attraits locaux pour les enfants, y compris les parcs, les terrains de jeux et les moyens de transport.

La SMC reconnaît que le lieu d'allaitement doit être propre, discret et confortable pour nourrir les enfants ou tirer du lait, et qu'il doit aussi y avoir suffisamment d'espace pour les parents, les bébés et les poussettes.

Si les mères se sentent à l’aise, elles peuvent allaiter leurs bébés dans la salle de réunion et pendant les conférences. La SMC appuie toutes ces activités et ne tolère pas les commentaires négatifs, les remarques péjoratives, ou le harcèlement des mères allaitant.